Séminaire AHPNE-LARHRA-Irstea du 14 décembre 2012.

« L’engagement dans la protection de la nature et de l’environnement. Les femmes ».

**L’Union féminine civique et sociale (UFCS) en France dans les années 1970 :**

**un engagement catholique en faveur de l’environnement ?**

Olivier CHATELAN

Tenter de répondre à la question d’un engagement catholique en faveur de l’environnement par le biais d’une association féminine, l’UFCS, c’est en fait aborder de front trois champs de recherche : l’histoire du genre, l’histoire religieuse et l’histoire de l’environnement, afin de trouver d’éventuelles intersections. Disons-le d’emblée : l’historiographie offre assez peu de prises pour aborder l’objet, alors même qu’un élément commun traverse chacune de ces histoires au cours de la même période : la crise. Crise de l’institution ecclésiale dans les suites de Vatican II et de mai 68, crise dans l’engagement féminin avec une radicalisation des revendications féministes et crise dans le rapport à la nature, avec la naissance d’une conscience écologique qui cherche un espace politique à gauche.

En choisissant d’entrer par un mouvement spécifique, en l’occurrence l’UFCS, cela ne signifie aucunement que seule cette association a pu jouer un rôle dans la protection de l’environnement chez les femmes dans le monde catholique de la seconde moitié du XXe siècle. Ce choix se justifie d’abord par des sources disponibles et accessibles et par le dépouillement d’une partie de celles-ci dans le cadre d’une thèse de doctorat, qui m’ont rendues plus familières les activités de ces militantes réformistes[[1]](#footnote-1). Les conclusions et surtout les hypothèses qui suivent restent largement à débattre et à enrichir du fait de ce corpus restreint.

Afin d’identifier les enjeux de la question posée, je propose de distinguer deux points dans cette communication. On établira un bref état des lieux historiographique sur le croisement entre histoire des femmes et du genre / histoire du catholicisme / histoire de l’environnement. Cette mise au point permettra de répondre dans un deuxième temps à la question posée en titre après avoir présenté l’Union féminine civique et sociale.

**I. Le catholicisme, les femmes et l’environnement au XXe siÈcle : un État des lieux HISTORIOGRAPHIQUE en France.**

Les historiens du catholicisme contemporain se sont-ils simultanément intéressés à l’histoire des femmes/du genre d’une part, et à celle de l’environnement d’autre part ? Des synthèses récentes permettent de proposer un aperçu de l’historiographie sur cette question.

**1° Les engagements catholiques au féminin : une préoccupation pour la nature dans l’historiographie française ?**

Sur la question du militantisme féminin d’inspiration ou d’origine chrétienne au XXe siècle, deux articles de Mathilde Dubesset publiés récemment proposent une bonne synthèse des acquis de la recherche. Y a-t-il trace d’un engagement des femmes en faveur de l’environnement ?

L’historienne rappelle d’abord que l’histoire de l’engagement des femmes reste mieux connue pour la première moitié du XXe siècle. Par ailleurs, ces femmes sont engagées d’abord dans la défense des libertés religieuses, au travers de ligues surtout ou des œuvres paroissiales. On trouve également des femmes en mission dans le monde ouvrier dans la mouvance du catholicisme social, en particulier par la création de syndicats féminins ou au sein de l’Action catholique générale ou spécialisée, dont les branches féminines ont été actives depuis les années 1930. Un troisième champ d’action privilégié pour ces militantes catholiques est constitué par les questions liées à la famille et à la sexualité au sein du couple. Mais rien n’est dit d’un engagement possible de femmes catholiques en faveur de l’environnement, alors même que l’UFCS fait l’objet d’une attention particulière en raison de la formation politique et citoyenne qu’elle propose à ses adhérentes.

Du côté des « catholiques de gauche » également étudiées par Mathilde Dubesset, les traces d’un engagement écologiste restent ténues. L’émancipation des femmes, la revendication d’une égalité des droits et à l’accès au monde du travail dominent très largement l’histoire des années 1970-1980, dans un monde catholique où le féminisme, minoritaire et d’intensité variable, passe mal. Il faudrait sans doute consulter les archives du Mouvement démocratique féminin (MDF) né en 1962, considéré comme la « nouvelle gauche des femmes » qui rassemble de militantes de la gauche radicale et socialiste, proches du PSU et de la CFDT. Peut-être y a- t-il une sensibilité aux questions environnementales mais, pour autant qu’elle existe, cette question n’est pas jugée significative par l’historienne dans sa synthèse sur l’engagement catholique féminin. La seule référence est celle tirée du documentaire de Christian Rouaud réalisé en 2011, *Tous au Larzac*, qui donne la parole à des hommes et à des femmes engagés dans ce conflit emblématique des années 1970. Christiane Burguière, passée par la Jeunesse agricole catholique (JAC) et rédactrice du journal *Gardarem lo Larzac*, est sans doute représentative de cet engagement dans un combat qui a contribué à une prise de responsabilité et une politisation plus affirmée chez les femmes dans les années 1970 et 1980.

**2° L’Église et la nature au XXe siècle : une place pour les femmes ?**

Le livre d’Oliver Landron *Le catholicisme vert* peut servir de guide sur cette question[[2]](#footnote-2). L’ouvrage essaie d’envisager tous les points de contact historiques entre les deux termes du sujet, de la théologie à la littérature, de la pastorale du tourisme au commerce équitable, de l’érémitisme au scoutisme en passant par la théologie de la Libération. Or, seuls deux passages dans ce vaste panorama concernent les femmes en tant que telles dans ces pratiques sociales et intellectuelles au croisement du monde catholique et de l’environnement.

La première allusion concerne la théologie féministe[[3]](#footnote-3), née au début des années 1970, notamment autour du livre de Susan Griffin, *Woman and Nature* paru en 1978 et des travaux de Sallie Mac Fague (*Super, Natural Christians : how we should love nature*, 2000). Ces « éco-féministes », comme elles se définissent elles-mêmes, s’intéressent à l’écologie en raison des destructions causées à l’environnement par l’industrialisation et l’urbanisation, mais également par une sensibilité avec la culture indienne qui fait de la Terre Mère l’une des valeurs et des ressources fondamentales. La théologienne Carmina Navia Velasco, qui enseigne à l’Université de Valle en Colombie, s’inscrit dans cette mouvance[[4]](#footnote-4). Ce courant essentiellement anglo-saxon n’est pas mentionné par des militantes féministes de l’UFCS, en tout cas dans les sources consultées.

La deuxième allusion concerne la protection des animaux[[5]](#footnote-5), et Olivier Landron s’appuie sur les travaux d’Éric Baratay et de Céline Estève. L’association catholique pour le respect de la création animale a été créée en 1969 par une femme, Marguerite Presteau, entourée de personnalités ecclésiastiques, à la suite de la découverte quelques années plus tôt d’un mouvement similaire en Angleterre, le Catholic Study Circle for Animal Welfare (1935). Mais le mouvement se heurte à la hiérarchie catholique et trouve très peu d’échos en France dans les années 1970.

Au total, l’histoire de l’engagement de femmes catholiques ou de culture catholique dans la protection de l’environnement en France au XXe siècle reste peu connue. L’UFCS peut dès lors servir d’étude de cas qui, à défaut d’être représentatif, permet de proposer des pistes de recherche.

**II. L’UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE : un mouvement fÉminin d’origine catholique.**

L’Union féminine civique et sociale a été créée en mars 1925 par une pionnière du féminisme chrétien, Andrée Butillard (1881-1955). Originaire de Saône-et-Loire, c’est à Lyon que la jeune Bourguignonne assura l’essentiel de sa formation, d’abord au pensionnat des Dames de Nazareth, puis aux cours féminins des Facultés catholiques de Lyon où elle fait la connaissance à vingt ans de Marie-Louise Rochebillard, figure elle aussi pionnière du syndicalisme féminin chrétien[[6]](#footnote-6). Les années qui suivent sont marquées par des rencontres et des orientations qui marqueront durablement l’UFCS à sa création et tout au long du siècle, jusqu’aux années 1960. Une brève présentation[[7]](#footnote-7) paraît d’abord utile pour situer les combats des équipes de Lyon et de Bron dans les mouvements en faveur du cadre de vie et de l’environnement urbain dans les années 1970.

**1° Héritages et lignes de force de l’UFCS dans les années 1960-1970**

Ce sont d’abord les liens tissés avec des lieux (Semaines sociales, Musée social) ou des personnalités (Albert de Mun) du catholicisme social qui donnent pour longtemps une matrice doctrinale à l’association. Jusqu’à sa déconfessionnalisation en 1965, l’UFCS s’inspire largement des enseignements de Léon XIII et de ses successeurs. Andrée Butillard, qui dirige l’association pendant trente ans, noue des contacts réguliers avec des responsables ecclésiastiques. Pour autant, l’Union féminine s’inscrit dans le champ du temporel et n’est pas un mouvement d’Église, à la différence des mouvements d’Action catholique qui se développent également dans les années 1920. Cette autonomie revendiquée lui vaut quelques difficultés au début des années 1950, lorsque l’épiscopat français redéfinit, au sein de la pastorale commune, la place de la Ligue féminine d’Action catholique (née de la fusion en 1933 des deux principales ligues féminines catholiques), qui devient alors l’Action catholique générale des femmes (ACGF). Quoique née avant la condamnation par Pie XI de l’Action française (1926), l’UFCS ne se veut pas non plus un mouvement politique : reconnue d’utilité publique en 1947, elle n’est subventionnée par aucun parti et laisse libres ses adhérentes d’adhérer à la formation politique de leur choix.

Deuxième caractéristique : les tâches d’enseignement auxquelles se consacrent Andrée Butillard et son amie Aimée Novo à partir de 1908, qui débouchent sur la fondation de l’École normale sociale trois ans plus tard, inspirent très largement les finalités que se propose l’UFCS. Si elle s’adresse idéalement aux femmes de tous milieux sociaux, l’association a pour projet de former une élite féminine chrétienne grâce à l’étude. À partir d’une expérience acquise dans les années 1910 dans le syndicalisme féminin qu’elle contribue également à développer, Andrée Butillard souhaite par l’UFCS encourage la formation des femmes, et soutenir toutes les initiatives qui étudient des solutions face aux injustices sociales, en particulier celles dont sont victimes les mères de famille. Il s’agit donc d’une association d’éducation populaire féminine qui souhaite former ses adhérentes au moyen de commissions de travail dans les sections locales, de congrès régionaux et nationaux et de publications. L’objectif de l’UFCS est de donner aux femmes les moyens intellectuels de participer à la vie sociale, puis à la vie politique à partir de 1945. L’UFCS se définit en 1960 comme un « mouvement civique, un mouvement féminin, un mouvement d’éducation,d'information, un mouvement d'action »[[8]](#footnote-8). En cela, l’UFCS se distingue nettement de l’ACGF dont l’activité consiste essentiellement en une animation de la vie paroissiale. La formation des élues est une des tâches principales de l’association, qui met la citoyenneté au cœur de son action.

Enfin, l’UFCS garde de ses origines un attachement à l’amélioration du sort des mères au foyer, tout en défendant une conception traditionnelle et hiérarchique de la famille, contrairement à la plupart des mouvements féministes des années 1930. Le *lobbying* qu’elle exerce auprès des autorités pour la reconnaissance d’un statut pour ces « ouvrières du progrès humain » entraîne une partie de ses membres à travailler auprès des autorités de Vichy[[9]](#footnote-9). Ces compromissions n’ont cependant pas discrédité le mouvement à la Libération : son maintien puis son essor tiennent, d’après Mathilde Dubesset, à un double facteur : d’une part, la priorité accordée à la sphère sociale que les dirigeantes de l’UFCS conçoivent comme extérieure au combat politique et, d’autre part, non sans paradoxe, l’importance des besoins en formation civique que suscite alors le droit de vote accordé aux femmes, en particulier pour les élections municipales[[10]](#footnote-10).

En 1975, l’UFCS est forte de 224 sections locales réparties dans soixante-cinq départements. En plus de ses 14 000 adhérentes, l’association estime toucher 200 000 personnes par ses publications et ses diverses manifestations[[11]](#footnote-11). Au début des années 1970, l’association dispose de plusieurs publications qui assurent la liaison entre l’équipe centrale et les sections locales : *Dialoguer, Cahiers d’éducation civique, Flash Urbanisme, Nous avons lu pour vous, Lettre aux équipes économiques* et *Écho-Presse*[[12]](#footnote-12).

**2° Est-il question de protection de l’environnement à l’UFCS ?**

À l’échelle nationale, un certain nombre d’éléments témoignent en faveur d’une prise en compte de l’environnement.

Dans un fascicule daté de 1997 qui reprend le travail de mémoire entrepris par l’Amicale UFCS par le témoignage d’anciennes responsables et militantes, la protection de la nature est un des enjeux repérés, parmi d’autres combats à mener sur des questions urbanistiques proprement dites : « Pour que l'urbanisme d’aujourd’hui soit à la mesure des besoins des hommes de demain, pour qu’il construise le cadre de vie adapté à une population qui s’accroît et s’urbanise sans cesse, cet "art de vivre" nouveau qu’implique l’urbanisation, oblige maintenant à poser deux questions : où construire ? Que construire ? Les femmes ne peuvent y être indifférentes. Elles seront : exigeantes pour l’espace, l’insonorisation, la disposition rationnelle de l’intérieur des habitations ; *exigeantes pour réhabiliter la nature à l’intérieur des villes* ; exigeantes pourrapprocher les emplois, lesécoles, les commerces des lieux d'habitation…(…) »[[13]](#footnote-13). Cette sensibilité est-elle déjà présente dans les années 1970 ?

Elle existe et passe par des mobilisations de sections locales dans plusieurs villes françaises. À Strasbourg, après un travail de sensibilisation des habitants entre 1960 et 1969, le déplacement d’une usine d’incinération d’ordures ménagères est obtenu auprès des pouvoirs publics. L’aménagement d’espaces de verdure dans la ville fait partie des domaines de veille des militantes, comme à Lyon où la section se préoccupe des espaces verts dès 1970. De ce point de vue, les déplacements dans d’autres villes voisines est une habitude pour trouver des idées et être force de proposition. À Amiens, en 1972-1973, l’UFCS locale lutte pour le maintien d’espaces verts et d’hortillonnages dans la ville. Dans la région dunkerquoise en octobre 1964, l’équipe UFCS effectue des enquêtes sur le dépôt sauvage des ordures. C’est aussi l’occasion de proposer une initiation à la photographie aux adhérentes. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, plusieurs équipes UFCS s’intéressent à la circulation des piétons et des deux-roues dans l’espace urbain, à Périgueux, Toulouse, La Roche-sur-Yon, Manosque, Cesson-Melun-Sénart ou Lyon autour d’Armelle de Rochambaud, future présidente de l’UFCS (1986). À Bron dans la banlieue est de Lyon, où une équipe UFCS est particulièrement dynamique, la DATAR demande en 1970 à la section locale de faire remonter les inquiétudes et les attentes des habitants en matière de protection de la nature et de pollution : l’État s’apprête en effet à mettre en œuvre une restructuration de l’entrée de Lyon en direction des Alpes et la commune de Bron est partagée en deux par l’autoroute. Au cours de la Semaine d’information et de sensibilisation des habitants qu’organise la section brondillante en partenariat avec le Groupe Inter-quartiers (GIQ) en décembre 1971, une carte de la pollution et de l’environnement à Bron est proposée au public, et un documentaire projeté, intitulé « La rançon du succès. La pollution, mythe ou réalité ? ».

Dans les différents périodiques de l’association, sont signalées également les publications en rapport avec l’environnement : c’est le cas du bulletin de liaison *Flash Urbanisme* qui mentionne à l’attention des lectrices en décembre 1971 un numéro des *Dossiers pour notre temps* consacré à l’environnement, la revue éditée par l’association d’éducation populaire Culture et promotion (1948), ou le livre *Socialisation de la nature* (1971) de Philippe Saint-Marc, un des pionniers de la défense de la nature en France, magistrat et président de la mission interministérielle pour l’aménagement de la Côte d’Aquitaine (1967-1970)[[14]](#footnote-14).

Ce rôle est reconnu par les pouvoirs publics. Dès 1972, l’association est représentée au sein du Haut Comité à l’Environnement créé deux ans plus tôt et préfiguration du ministère de l’Environnement qui naît en 1971. En 1978, l’UFCS obtient l’agrément dans le domaine de la protection de la nature, de l’environnement et du cadre de vie.

Au total, les militantes de l’UFCS proposent un réformisme qui s’appuie sur le refus du laissez-faire dévastateur pour l’homme et la nature. Pour autant, les quelques traces de sensibilité écologique permettent-elles d’affirmer que l’UFCS fut aussi, dès les années 1970, une association œuvrant pour la protection de de la nature ?

**3° L’urbanisme et le « cadre de vie » plus que la protection de la nature**

Cela n’est pas certain. L’action de l’association signalée plus haut s’inscrit dans le secteur urbanisme de l’UFCS et vise avant tout la défense du cadre de vie.

Lorsqu’il s’agit par exemple de « réhabiliter la nature à l’intérieur des villes », l’action des militantes s’effectue dans les agglomérations et cette sensibilité à la place des espaces verts n’est qu’une composante d’une réflexion qui recherche la satisfaction des besoins des hommes et des femmes, dans la continuité du catholicisme social ou de l’économie humaine du père Lebret. La ville doit s’adapter à la population qui s’accroît et s’urbanise : en termes d’équipements collectifs (crèches, écoles, centres de loisirs), d’emplois, de transports, de commerces de proximité. Il s’agit d’ « humaniser » la cité, de la rendre harmonieuse, dans l’aménagement intérieur des habitations comme dans la distribution du marché foncier, mais la nature est une question qui reste périphérique.

La spécificité de l’UFCS dans la nébuleuse des associations et mouvements gravitant autour de l’Église catholique est de défendre et de proposer une action féminine. Leur légitimité d’expertes militantes tient en particulier à leur capacité d’animation de la vie des quartiers, comme usagères d’espaces parcourus quotidiennement. L’environnement n’est donc pas envisagé principalement comme une ressource à défendre mais comme un lieu de vie à aménager en lien direct avec les préoccupations sociales, économiques et culturelles des habitants. En témoigne par exemple la mobilisation suscitée autour de la préservation des espaces verts. D’après les sources, le travail effectué en ce domaine par les adhérentes tient autant à la restauration d’une esthétique urbaine perdue du fait de l’industrialisation et d’une urbanisation anarchique que d’un combat écologique. Il existe un bon usage de la ville moderne, fait de prise en compte des besoins des habitants et parmi eux des femmes, d’équilibre et de concertation, qu’il s’agit de retrouver. On est donc loin de la protection de la nature *stricto sensu*. Il s’agit plutôt d’animation sur un mode qui a des affinités avec la communauté au sens où l’entendent les pères de la sociologie : la création de liens de proximité structurant des personnes qui se connaissent et s’entraident, pour dépasser la simple contractualisation des relations sociales désincarnées qui caractériserait la société moderne. L’utopie communautaire est au cœur du militantisme d’origine chrétienne dans le deuxième tiers du XXe siècle.

Depuis le 1er janvier 2009, sans doute à cause d’effectifs devenus trop faibles, l’UFCS s’est affiliée à Familles rurales, une confédération d’associations familiales agréées comme associations de consommateurs, née en 1943 et forte de 180 000 adhérents si l’on en croit ses propres chiffres. Parmi les activités proposées par les associations UFCS-Familles rurales rhône-alpines figurent la création de ludothèques, de haltes garderies, de clubs de gymnastique ; l’organisation de conférences-débats sur l’éducation ou sur la famille ; la constitution de groupes d’change entre parents pour « confronter les points de vue » ; l’aide auprès des personnes dépendantes. L’UFCS dit apporter son expérience de mouvement civique féminin et d’association de consommateurs[[15]](#footnote-15). Au sein de la fédération régionale Rhône-Alpes, l’association « Lyon-Bron et ses environs » compte plusieurs sections : « actualité », « jumelage franco-allemand », « visites culturelles », « femmes et consommation » dans laquelle figure une sous-section « développement durable ». Il s’agit de la mise en œuvre de « conseils pour mieux consommer, en adéquation avec les besoins de l‘environnement et de l’économie », c’est dire que l’association ne peut véritablement être classée parmi les mouvements qui militent pour la protection de l’environnement.

On trouve le même type d’engagement que l’UFCS, à la frontière de l’écologie, dans certaines luttes urbaines menées dans les années 1970 en France dans plusieurs villes moyennes ou grandes autour d’enjeux du cadre de vie. Là, des femmes s’engagent et pour beaucoup ce militantisme tient à un militantisme antérieur, souvent pluriel et situé au croisement de plusieurs sphères d’activité : elles se sont souvent formées dans l’Action catholique (de jeunes ou d’adultes) ou le syndicalisme (CFDT) ;ont des responsabilités éducatives comme élues dans des fédérations de parents d’élèves, ou des responsabilités professionnelles comme assistantes sociales, animatrices socioculturelles, infirmières ou salariées d’associations ou de centres sociaux. Là, à Roubaix, à Rennes ou à Villeurbanne par exemple, il s’agit de mener le combat contre les élus ou contre l’administration centrale pour empêcher des constructions ou des aménagements qui portent atteinte, selon eux, à l’équilibre de leur quartier ou de leur ville. Cette lutte a pu avoir une coloration écologiste avant l’heure. Sur le terrain de la Sainte-Famille dans le quartier de Croix-Luizet par exemple, en 1973-1975, on trouve les slogans suivants : « On veut des espaces verts » ou « Non au béton », ou une parodie de comptines : « Nous n’irons plus au bois, les arbres sont coupés. L’immeuble que voilà viendra les replacer (…) ». Parmi les soutiens actifs des manifestants, un psychiatre lyonnais, le docteur Safar, confirme qu’ « un espace vert est un des meilleurs traitements préventifs des "maladies de l’environnement" »[[16]](#footnote-16). On retrouve donc les éléments constitutifs de notre sujet : des femmes issues pour une majorité d’entre elles du militantisme chrétien, engagées dans des combats dont l’un des thèmes est la préservation de l’environnement. Il reste qu’il s’agit là encore d’un environnement pris au sens de cadre de vie, qui reste fondamentalement urbain et humanisé et qui recoupe des problématiques plus politiques ou sociales comme le relogement des familles expulsées (souvent immigrées), la place des jeunes dans le quartier, ou la création d’une opposition municipale… On peut repérer cependant au un point commun entre la préservation du cadre de vie urbain telle que la revendique l’UFCS et la protection de la nature défendue par d’autres mouvements : le recours à l’expertise militante, entendue à la fois comme formation intellectuelle et appropriation de savoirs techniques pour peser sur les choix d’aménagement.

1. Olivier Chatelan, *Les catholiques et la croissance urbaine dans l’agglomération lyonnaise pendant les Trente Glorieuses (1945-1975)*, thèse de doctorat d’histoire, Université Lumière-Lyon 2, 2009. [↑](#footnote-ref-1)
2. Olivier Landron, *Le catholicisme vert. Histoire des relations entre l’Église et la nature au XXe siècle*, Paris, Cerf, 2008. [↑](#footnote-ref-2)
3. *Ibidem*, p. 64. [↑](#footnote-ref-3)
4. Auteur notamment de *La Niebla camina en la ciudad* publié en 1973. [↑](#footnote-ref-4)
5. *Ibidem*, p. 474 et 478. [↑](#footnote-ref-5)
6. Évelyne Diebolt, *Les femmes dans l’action sanitaire, sociale et culturelle, 1901-2001, les associations face aux institutions*, Paris, Femmes et associations, 2001. [↑](#footnote-ref-6)
7. Les lignes qui suivent s’inspirent largement de la synthèse de Mathilde Dubesset, « Les engagements catholiques au féminin », *op. cit.* Voir aussi Sylvie Fayet-Scribe, *Associations féminines et catholicisme, XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions ouvrières, 1990. [↑](#footnote-ref-7)
8. Centre des Archives du féminisme (CAF), 16 AF 2, texte de présentation de l’association, sans auteur, mars 1960. [↑](#footnote-ref-8)
9. Voir Francine Muel-Dreyfus, *Vichy et l’éternel féminin, contribution à une sociologie politique de l’ordre des corps*, Paris, Seuil, 1996, p. 168-188. Des responsables et militantes de l’UFCS se sont cependant engagées dans la Résistance : voir Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000, p. 60-61. [↑](#footnote-ref-9)
10. Mathilde Dubesset, « Les engagements catholiques au féminin »…, *op. cit.*, p. 106 et 114. [↑](#footnote-ref-10)
11. CAF, 16 AF 2, intervention de la présidente de l’UFCS Chantal Decroix lors de la Journée du Cinquantenaire, 1975. [↑](#footnote-ref-11)
12. Idem. [↑](#footnote-ref-12)
13. CAF, 16 AF 2, « fiche documentaire UFCS », 1967. [↑](#footnote-ref-13)
14. Biographie par Alexis Vrignon sur le site de l’Association pour l’histoire de la protection de la nature et de l’environnement (AHPNE). [↑](#footnote-ref-14)
15. L’association a reçu l’agrément d’association d’éducation populaire en 1959, d’organisation de consommateurs en 1961, et d’organisme de formation en 1976. [↑](#footnote-ref-15)
16. *Le Progrès*, 20 septembre 1973. [↑](#footnote-ref-16)